



# KIM-I - IMP 2019 Invitation

## Epreuve internationale des Münsterlanders (IMP) les 20 et 21.09.2019 en Autriche près de Schwertberg (Haute-Autriche)

**Dates :** ☞ **19.09.2019** : Accueil et réunion des juges à partir de 19 h.

☞ **20 et 21 septembre 2019**

IMP (A) avec épreuve à l'eau sur canard vivant (âge maxi 48 mois)

IMP (B) avec épreuve à l'eau sur canard vivant (âge maxi 36 mois)

☞ **21.09.2019**

Exposition internationale pour tous les Petits et Grands Münsterlanders.

Participation obligatoire à l'exposition pour tous les chiens inscrits à l'IMP-A ou B.

Le soir, distribution des prix et repas amical.

**Organisateurs :** Verband Kleine Münsterländer International e.V. (KIM-I)  
Club autrichien du Petit et du Grand Münsterlander (Österreichischer Verein für Große und Kleine Münsterländer)

**Responsables :** **Philipp ITA** Stift 1, 3321 ARDAGGER (A)  
Tél. : 00 43 (0) 664-8417042  
Email [philipp.ita@gmx.at](mailto:philipp.ita@gmx.at)

**Dietrich BERNING** Provinzialstraße 24 HAMMINKELN (D)  
Tél. 0049 (0) 2873-261  
Email: [dietrich\\_berning@t-online.de](mailto:dietrich_berning@t-online.de)

**Engagement :** **Formulaire IMP-1** pour l'IMP-A et le **formulaire IMP-2** pour l'IMP-B accompagné d'une copie du pedigree  
Nombre maximum de participants : 25 chiens  
L'engagement doit être envoyé par le club national membre du KLM-I à **Dietrich BERNING** (voir coordonnées ci-dessus)

**Date limite d'engagement :** 1<sup>er</sup> septembre 2019

**Montant de l'engagement :** IMP-A ou B : 150 € exposition incluse  
Exposition : 30 € (pour un non participant à l'IMP)  
Virement à adresser à Volksbank Düren, IBAN DE2139560201 1505421058 BIC GENODE 1 DUE

**Lieu de rendez-vous :** **Mühlviertler Hof, Familie Geirhofer**  
Hauptstrasse 10, A-4311 Schwertberg  
Tél.: +43 (0)72 62 / 61 2 62  
e-mail: [info@gasthof-geirhofer.at](mailto:info@gasthof-geirhofer.at)  
[www.gasthof-geirhofer.at](http://www.gasthof-geirhofer.at)

**Hébergement :** Lieu de rendez-vous.  
Pour une réservation prière d'indiquer le mot-clé "*Hundeprüfung*"  
Il est recommandé de réserver rapidement.

**Conditions requises :** IMP-A : Ne seront autorisés à concourir que les chiens qui remplissent, à la date fixée pour la limite de l'engagement, les conditions d'élevage dans leur pays d'origine.

IMP-B : seront autorisés à participer les chiens qui, à la date fixée pour la limite de l'engagement, ne présentent aucun défaut éliminatoire (Aucune condition particulière n'est nécessaire par rapport à la réglementation d'élevage propre au club national).

Le passeport européen PET est obligatoire.

Chaque chien doit être à jour pour la vaccination de la rage. Le chien doit être assuré, le conducteur est tenu à présenter le certificat d'assurance.

Les cas particuliers seront traités séparément.

- Conducteur :** Chaque conducteur devra être en possession du permis de chasser validé dans son pays d'origine. Pour le travail en plaine et à l'eau, l'organisateur fournira les armes et les munitions. Pour des raisons de sécurité, seuls les juges seront habilités à tirer.
- Gibier :** Le gibier utilisé pour le rapport devra être fourni par le conducteur. Pour des raisons vétérinaires, le gibier prévu pour le rapport peut, à la demande, être fourni par l'organisateur.
- Intendance :** Pendant l'épreuve, un panier repas sera mis à disposition des conducteurs et des juges.
- Divers :** Dès leur arrivée, les conducteurs recevront un programme avec la répartition des groupes. L'allemand est la langue officielle. Les règlements des IMP peuvent être téléchargés à partir du site du KLM-I <https://klm-international.info/fr/>
- Dons :** Les dons (financiers ou matériels) seront les bienvenus.

Traduction  
Germain KLEIN  
Le 04 avril 2019